



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1398

11 juillet 2019

- **Environnement : De multiples activités de mobilisation-sensibilisation ce 10 juillet, contre le styrofoam en Haïti**
- **Coopération/Crise : Bientôt une visite d'évaluation de la Caricom en Haïti**
- **Politique/Crise : La COPAH dénonce l'ingérence étasunienne**
- **Une crise de plus en plus aiguë, un an après les émeutes de début juillet 2018**

>> Environnement : De multiples activités de mobilisation-sensibilisation ce 10 juillet, contre le styrofoam en Haïti

Marches, sit-in, conférences, journées de réflexions, scènes de théâtre de rues figuraient parmi les différentes activités de mobilisations organisées principalement par le Mouvement national citoyen pour le climat, la coordination Alternatiba-Haïti et le Groupe d'action francophone pour l'environnement (Gafe), à Port-au-Prince et dans plusieurs villes de provinces. Durant [la journée du mercredi 10 juillet, décrétée, par plusieurs organisations écologiques](#), comme journée de mobilisation citoyenne contre le styrofoam, des funérailles symboliques du styrofoam ont, ainsi, été chantées dans la commune de Cité Soleil (nord de la capitale). Une journée de réflexion devant déboucher sur des actions concrètes, comme fabriquer une marionnette avec le styrofoam, devait être organisée à Plaisance (Nord). Des marches ont eu lieu au département des Nippes (Sud-Ouest), ainsi que des spectacles de rue à Lascahobas et dans la ville de Hinche (Plateau central). Aux Cayes (Sud), des images fantômes de styrofoam étaient placées dans les rues les plus fréquentées, afin d'éveiller la conscience de la population. Il y a eu l'organisation d'un Ecojogging, événement consistant à faire du jogging en collectant les déchets en plastique, suivi d'un sit-in devant la mairie de Trou du Nord (Nord-Est) pour faire le plaidoyer autour du décret du 10 juillet 2013. A travers cet arrêté, l'État interdit sur tout le territoire national, la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation de sacs, intrants et objets en polystyrène expansé, polystyrène ou styrofoam, à usage alimentaire unique. Cette journée nationale de mobilisation citoyenne visait à exiger le respect et l'application de l'arrêté ministériel du 10 juillet 2013 par l'État, dont les différentes institutions se révèlent incapables, depuis plusieurs années, de mettre en œuvre les dispositions administratives adoptées. La libre circulation du polystyrène, un produit cancérigène, constitue une menace pour l'environnement et la santé publique. « Le polystyrène contamine les chaînes alimentaires. Quand on le brûle, sa fumée est toxique. Il ne se recycle pas, il ne se décompose pas. Il donne une très mauvaise image d'Haïti et compromet le développement économique (tourisme) ». Ce produit « illégal », qui provoque des inondations, contribue à la prolifération des moustiques, pollue les rivières, la mer et les sols, alertent ces associations.

>> Coopération /Crise : Bientôt une visite d'évaluation de la Caricom en Haïti

Une délégation de haut niveau de la Communauté économique des Caraïbes

(Caricom) devrait prochainement (à une date non encore déterminée), séjourner en Haïti pour évaluer la situation. Cette annonce a été faite par le premier ministre d'Antigua et Barbuda, Gaston Browne, lors de la séance de clôture de la 40e réunion ordinaire de la Conférence des chefs de gouvernement, tenue à Sainte Lucie, du 3 au 5 juillet. Le président du bloc des Caraïbes, Allen Chastanet, le premier ministre bahaméen Hubert Minnis et le premier ministre jamaïcain Andrew Holness, ainsi que le secrétaire général Irwin LaRocque devraient faire partie de cette mission. Le dossier de la crise haïtienne a été évoqué par le président Jovenel Moïse, lors de cette réunion. La Caricom a appelé de nouveau, à une résolution pacifique de la crise politique, en Haïti. De nouvelles mobilisations anti-gouvernementales, émaillées de violences, ont eu lieu à Port-au-Prince, les 6 et 7 juillet. Une

mission, dirigée par l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Carlos Trujillo, président du Conseil permanent de l'Organisation des États Américains (OEA), et Gonzalo Koncke, chef de cabinet du secrétaire général de l'OEA, a séjourné en Haïti le 19 juin, sans mandat ni autorisation du Conseil permanent. Cette visite visait à faciliter, au mieux, un dialogue entre Haïtiens, dans ce contexte de crise. Le 3 juillet, en marge du 243e anniversaire de la proclamation de l'indépendance des États-Unis d'Amérique (4 juillet 1776 - 4 juillet 2019), l'ambassadrice étasunienne en Haïti, Michèle Sison, a encouragé les protagonistes à engager « un dialogue de bonne foi ». [Sur le terrain, la présidence est toujours en butte à l'intransigeance de l'opposition politique, aux yeux de laquelle la seule négociation possible concerne la démission de Jovenel Moïse.](#)

>> Politique/Crise : La COPAH dénonce l'ingérence étasunienne

La Conférence des Pasteurs Haïtiens (COPAH) condamne le comportement de l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Haïti, Michèle Sison, qui chercherait, selon elle, à contraindre l'opposition à dialoguer avec le président Jovenel Moïse, de plus en plus contesté. La COPAH rappelle, dans une lettre ouverte adressée à l'ambassadrice américaine en Haïti que la Convention de Vienne de 1961 interdit pareille immixtion dans les affaires politiques internes d'un pays. Les déclarations de la diplomate, faisant référence « à l'esprit de turbulence, qui prévaut dans le pays et qui menace son indépendance », reflètent « un caractère raciste et discriminatoire. Vos propos constituent un acte d'intimidation inadmissible et une atteinte à notre souveraineté et à notre dignité de peuple libre ».

>> Une crise de plus en plus aiguë, un an après les émeutes de début juillet 2018

Un an après les violentes mobilisations des 6, 7 et 8 juillet 2018 en Haïti, ayant contraint le gouvernement de Jack Guy Lafontant à la démission, la situation socio-politique devient plus précaire. « Le pays est complètement bloqué. Il y a un divorce inconciliable entre les pouvoirs exécutif, législatif et la population, dont les conditions de vies se dégradent », déclare à AlterPresse l'économiste Camille Chalmers, également dirigeant de la Plateforme Haïtienne de Plaidoyer et de Développement Alternatif (PAPDA). Soulignant combien la réponse du pouvoir en place est insuffisante, il signale une certaine unanimité des secteurs vitaux du pays à réclamer le départ du président Jovenel Moïse et la dissolution du parlement. C'est une victoire importante de la population, face à la politique antipopulaire, adoptée par le pouvoir en place, sous les ordres du FMI et des institutions financières internationales. Les rapports d'audit de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et le rapport sur la firme Dermalog (compagnie ayant un contrat de production de cartes d'identification nationale, contre l'avis de la Cour des comptes), qui élaboussent l'administration politique, augmentent l'indignation de la population haïtienne. Le gouvernement aurait signé, de manière irrégulière, un contrat avec une entreprise allemande de développement de produits et de systèmes biométriques (Dermalog), en vue de la fabrication de cartes d'identification nationale en Haïti. Le rapport publié par la Cour des comptes, sur l'efficacité des finances publiques, révèle combien les investissements publics sont à la fois faibles et improductifs. La population a repris le contrôle politique du pays, au point de décider, quand elle veut, d'occuper les rues ou bien de les bloquer. Les gens réclament une solution haïtienne à la crise politique, contrairement à l'attitude ancienne, qui consistait à inviter la communauté internationale à débarrasser la population des dirigeants incriminés, analyse un petrochallenger, James Beltis de « NouPapDomi », [à l'émission TiChèzBa sur AlterRadio 106.1 FM.](#)